

guadeloupe

● 1

KANNAVAL 2023

janvier/février

KANNAVAL 2023 (TV + Digital)

du 28 janvier au 21 février

DISPOSITIF TV

- **RÉTRO DU CARNAVAL (3mn)**
du 28 janvier au 21 février
vendredi, samedi, dimanche + les jours gras vers 12h50 et 19h20
- **DIRECT DU DIMANCHE GRAS (2h)**
le 19 février
à partir de 15h
- **SOIRÉE CARNAVAL DES ANTILLES GUYANE**
le 20 février
à partir de 20h05
- **DIRECT DU MARDI GRAS (2h)**
le 21 février
à partir de 15h

VISIBILITÉ ANNONCEUR TV + DIGITAL

TV : 1 billboard de 6'' avant et après chaque diffusion + 3 bandes annonces/jour à J-3
Digital : 25 000 impressions/mois (*formats vidéos disponibles : pré-roll, billboard, inboard*)

PERFORMANCES DISPOSITIF TV HORS BA (*source : Métridom Médiamétrie sept nov 2022 / ens 13+*)
58 billboards

1 048
GRP

3 390 000
contacts

80%
de couverture

*Programmation donnée à titre indicatif et sous réserve de modification par l'antenne.
Ces performances sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées et ne revêtent aucun caractère contractuel.*

Loi n°2019-1479 : les mentions sanitaires sont obligatoires sur les BB présentant des boissons avec ajout de sucre, sel, ou colorant, ou des produits alimentaires manufacturés sous peine d'une amende de 37 500 € due par l'annonceur.

KANNAVAL 2023 (Radio + Digital)

du 9 janvier au 21 février

DISPOSITIF RADIO

- **BIK A VAVAL** (15mn)
du 14 janvier au 19 février
samedi et dimanche à 6h15 et 9h30
- **PLI BEL MIZIK A VAVAL** (20mn)
du 6 au 18 février
du lundi au vendredi à 17h10
- **DIRECT DU MARDI GRAS à BASSE TERRE**
le 21 février
à partir de 14h
- **KANNAVAL NI ON ISTWA** (3mn)
du 9 janvier au 17 février
du lundi au vendredi à 5h40 et 12h05, le samedi à 7h20
- **DIRECT DU DIMANCHE GRAS À POINTE À PITRE**
le 19 février
à partir de 14h

VISIBILITÉ ANNONCEUR RADIO + DIGITAL

Radio : 1 jingles de 6'' avant et après chaque diffusion + 20 bandes annonces

Digital : 25 000 pré-roll audio sur les directs radio La 1^{ère}

PERFORMANCES DISPOSITIF RADIO HORS BA (source : Métridom Médiamétrie sept nov 2022 / ens 13+)

202 jingles

1 115

GRP

3 609 500

contacts

34%

de couverture

Programmation donnée à titre indicatif et sous réserve de modification par l'antenne.

Ces performances sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées et ne revêtent aucun caractère contractuel.

Loi n°2019-1479 : les mentions sanitaires sont obligatoires sur les BB présentant des boissons avec ajout de sucre, sel, ou colorant, ou des produits alimentaires manufacturés sous peine d'une amende de 37 500 € due par l'annonceur.